



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bank Al-Maghrib publie sa Charte de Responsabilité Sociétale

Rabat, le 8 mai 2018

Dans le cadre de son engagement pour le Développement Durable et à l'occasion de la Journée de la Terre, Bank Al-Maghrib a publié sa Charte de Responsabilité Sociétale, qui confirme sa détermination à inscrire ses actions dans une démarche pérenne et met en exergue ses efforts continus dans ce domaine aussi bien en tant que régulateur qu'en tant qu'entreprise.

La publication de cette Charte témoigne également de la mobilisation de Bank Al-Maghrib pour accompagner les engagements pris par le Maroc dans le cadre de la COP 22 et affirme sa volonté d'être une référence en matière de Responsabilité Sociétale.

La charte définit les cinq engagements de Bank Al-Maghrib, dans les domaines de la Responsabilité Sociétale ainsi que les 22 actions qui seront portées par ses différentes entités:

I- Engagement éthique :

1. Ancrer la culture éthique au sein de la Banque ;
2. Favoriser la prévention des risques d'éthique ;
3. Prévenir la fraude et la corruption.

II- Engagement environnemental :

4. Mettre en place une stratégie de management de l'énergie pour une utilisation rationnelle et optimale des ressources ;
5. Veiller à la réduction de l'empreinte environnementale de la Banque ;
6. Promouvoir les constructions durables.

III- Engagement vis-à-vis des collaborateurs :

7. Favoriser le développement professionnel de l'ensemble des collaborateurs ;
8. Développer le leadership et la transversalité ;
9. Aider les collaborateurs à gérer au mieux leur capital santé ;
10. Offrir à l'ensemble des collaborateurs une large gamme d'avantages sociaux ;
11. Consolider l'engagement de la Banque envers l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
12. Favoriser un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.

IV- Engagement économique et citoyen :

13. Améliorer la capacité financière de la population à travers des actions de formation, d'information et de sensibilisation ciblées en faveur de ses différents segments ;
14. Veiller, de façon durable, à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des instruments de paiement;

15. Développer l'accessibilité et l'utilisation des services et produits financiers durables, abordables et adaptés aux besoins de la population ;
16. Favoriser l'accès des TPME au financement ;
17. Renforcer la protection du consommateur ;
18. Promouvoir l'alignement du secteur financier sur les enjeux du Développement Durable.

V- *Engagement « Achats responsables » :*

19. S'assurer du respect par les fournisseurs et leurs sous-traitants de la réglementation sociale nationale, des conventions internationales de l'OIT et de la réglementation en matière d'Environnement et de Santé & Sécurité au Travail (SST), de l'interdiction de toute utilisation de travail forcé et de travail des enfants ;
20. Assurer l'équité et la transparence dans le traitement des fournisseurs ;
21. Régler ses fournisseurs dans des délais optimisés ;
22. Intégrer des critères d'évaluation relatifs au Développement Durable dans le choix des fournisseurs.

Contact presse :

Nouaim SQALLI

Tel : 06.66.20.82.46

E-mail : n.sqalli@bkam.ma

Reda HARMAK

Tel : 06.69.58.81.80

E-mail : r.harmak@bkam.ma

Suivez nous sur Twitter [@bankalmaghrib](https://twitter.com/bankalmaghrib)